

Compte rendu de la réunion du bureau exécutif du REPTA du 2 octobre 2008

Participants : Gérard Droz, Gaby Cohn Bendit, Luc De dessus Le Moustier, Roland Daval, Jean Demotier, Jacques Stirnemann, Gaëlle Bessonnat, Henri Vilette

Excusés : Mamadou Ndoye, Martine Lévy,

Ordre du jour :

- L'après Tunis
- Les contacts avec l'ADEA et la conférence de Lyon
- Salon de l'éducation
- 5ème anniversaire du REPTA
- Missions dans les pays (Bénin, Burkina Faso, Niger)
- Dépliant du REPTA
- Festival de l'eau CG 94
- JED 2008 Strasbourg
- Suivi des pays
- Convention de mise à disposition d'Henri Vilette

1) L'après Tunis :

Gaby fait part de ses contacts avec le nouveau secrétaire exécutif de l'ADEA, Byl Cataria, qui ouvrent des perspectives de collaboration, notamment avec les groupes de travail de l'ADEA (Petite Enfance, Education Non Formelle, TICE). Les contacts avec le secrétaire du FSN (Fonds mondial de Solidarité Numérique), Alain Clerc, devraient déboucher eux aussi sur des collaborations, une rencontre est à prévoir à Genève prochainement, nous pouvons envisager de passer une convention avec le FSN. Enfin, après plusieurs contacts téléphoniques avec Jean Pouly, secrétaire exécutif de l'Agence mondiale de solidarité numérique (ASN), nous avons rencontré la Directrice adjointe de l'ASN, Najet Tenoutit juste avant la réunion de bureau, l'Agence, basée à Lyon, est intéressée par nos actions et par nos projets concernant les TBI. Une réunion aura lieu fin novembre à Lyon, nous serons invités. L'Agence a été créée avant le FSN, il s'agit de « l'initiative de Lyon », qui a réuni de nombreuses collectivités territoriales pour traiter de la question de la fracture numérique.

Dans les « suites de Tunis », il faut évoquer enfin la réunion qui a eu lieu le 3 octobre et qui a réuni l'ensemble des partenaires impliqués dans la collecte de ressources pédagogiques destinées à constituer une base (disque dur) pour les futurs utilisateurs de terrain des tableaux numériques en Afrique. (Paraschool, TV5 Monde, les représentants du Ministère de l'éducation nationale et de l'académie de Paris, SESAMATH, SMART, « Tralalère », « deci-delà »)... Concernant les ressources pédagogiques, le constat est fait à partir des premières recherches, que peu de choses concernent le secteur du non formel, ce qui va nous obliger à concevoir des outils, des ressources. (C'est un des points qui a été abordé avec nos partenaires). Le premier test sera le Salon de l'éducation où nous devons présenter certaines ressources sur TBI.

Une relance peut être faite pour poursuivre la réflexion interne par le biais du forum qui avait été ouvert sur ces questions lors de la dernière assemblée générale. Le numérique devient incontournable, notamment pour assumer notre fonction de réseau et valoriser les actions de terrain et les expérimentations qui se mènent. Nous serons amenés à revoir le plan stratégique du REPTA en intégrant cette nouvelle dimension. Le TBI sera un support nous permettant d'être en contact avec l'ensemble des acteurs éducatifs.

Un pré-projet va être élaboré par Luc, Roland et Henri, il inclura les activités évoquées ainsi que l'animation du réseau REPTA (réunion de travail programmée). Il s'agira d'un programme d'action important, ciblant des activités de terrain « TBI » dans 6 ou 7 pays, on peut même envisager quelques postes de volontaires pour animer et assurer un suivi de terrain, notamment si nous entrons dans les priorités du MAE en matière d'éducation. Ce projet doit aussi faire une large place à nos partenaires. Nous pouvons envisager une première version de ce projet pour le salon de l'éducation, fin novembre, afin de commencer à engager des démarches auprès de bailleurs et de mobiliser notre réseau. Il nous faut aussi contacter directement les SCAC dans les pays, en intégrant nos propositions aux priorités et orientations locales, c'est une occasion d'apporter un appui aux REPTAS africains, qui joueront un rôle important dans la mise en place et le suivi. (À noter que le REPTA Sénégal s'est déjà réuni deux fois depuis Tunis et engage des démarches)

Pour conclure ce point, il nous faut envisager la possibilité de financements pour prolonger le travail engagé, un dossier doit être élaboré. Il y a une quinzaine de sites de terrain à équiper, il faudra faire vivre un site collaboratif afin de poursuivre la collecte de ressources pédagogiques et leur mise en forme, animer le réseau qui se constitue, assurer un suivi de terrain, des formations, etc... Le REPTA doit envisager de centrer son action en 2009 sur ces questions, en mettant en oeuvre des outils de travail en réseau utilisant les TICE. La question des coûts induits par ces activités est posée, il s'agit de dégager des ressources afin de permettre au REPTA de mener à bien ce programme, mais aussi d'assurer son fonctionnement. Le REPTA a du « terrain », il acquiert une expertise, en restant réactif. Les TICE sont transversales pour nos activités, il ne faut cependant pas nous enfermer dans les aspects techniques, par contre c'est l'outil d'animation générale et de coordination de notre réseau.

2) Salon de l'éducation (du 27 au 30 novembre) :

Le REPTA sera présent au salon, en partenariat avec le FSN, Alain Madelin a obtenu rapidement un stand que nous animerons. Il nous faudra préparer cela avec SMART et les membres de l'AREPTA disponibles à cette période (prévoir 2 ou 3 personnes par jour). Nous devons rapidement récupérer des ressources (ex: contes, films, géographie, etc). Henri se chargera de la coordination. Une bonne partie de l'animation doit s'appuyer sur les TBI. Il y aura une journée commune avec le salon des maires de France (25 au 27 novembre). Le nouveau « 4 pages » de présentation du REPTA sera disponible, on peut envisager le tirage d'un dépliant. Cette présence au Salon sera une occasion pour le REPTA d'apparaître parmi les associations, celles complémentaires de l'école publique notamment. Un contact doit être repris avec SMART pour qu'une formation soit organisée en amont du salon.

3) 5ème anniversaire du REPTA :

Rappel de la démarche de mise au point du questionnaire sur le fonctionnement du REPTA et les perspectives à mettre en débat. L'AG aura lieu le 19 janvier et nous avons programmé un temps particulier le 20 janvier prochain pour marquer l'anniversaire des 5 ans du REPTA. Le questionnaire évoqué lors d'une réunion du groupe de travail ad hoc a circulé auprès de Pierre-Yves Lechat, Dominique Vuillemin, Luc De Dessus Le Moustier et Henri Vilette. L'étape actuelle est celle de la validation par le bureau exécutif et du choix de la suite de la procédure.

Le questionnaire est validé, le bureau décide d'un envoi par courrier aux adhérents et parrains, et par e-mails aux représentants des membres qui participent aux rencontres et réunions REPTA, ce qui représente un panel de 80 personnes environ.

Le questionnaire sera complété par quelques entretiens avec des représentants des différents types de membres adhérents au REPTA. Son objectif est de servir de base à l'organisation des contenus de la journée du 20 janvier, de donner « envie » aux membres de venir participer aux travaux sur les orientations à donner au réseau, en alimentant le débat qui se déroulera sous forme d'ateliers.

Le questionnaire accompagné d'un texte de présentation va être envoyé par courrier, il sera ensuite mis en ligne sur le site et doublé d'un envoi par e-mail. L'introduction, présentant les enjeux, doit être faite par le Président. La date de retour demandée sera fin octobre, afin que le traitement et la préparation du 20 janvier soient alimentés par les réponses que nous aurons. Il y aura donc une lettre aux Présidents des Collectivités territoriales, d'associations, et des e-mails à leurs représentants qui comprendront aussi l'invitation à la journée du 20 janvier. La réunion de préparation de l'assemblée générale et du débat sur les orientations aura lieu le 10 décembre.

4) Missions dans les pays (Bénin, Burkina Faso, Niger) :

À l'occasion des missions dans les pays programmées pour cette fin d'année et le début de l'an prochain, il nous faut commencer rapidement la collecte de ressources en langues locales, celles-ci viendront progressivement compléter le matériel recueilli en France (contes, méthodes d'alphabétisation, documents pédagogiques, etc...)

Luc rappelle qu'un contact peut être pris avec l'Office Départemental de la coopération culturelle qui organise le festival de la parole de Dogondoutchi, au Niger, et a gardé un enregistrement sonore des images et des films depuis plusieurs années.

Il est important pour le REPTA de pouvoir jouer un rôle « pivot » dans cette collecte de ressources pédagogiques (et culturelles). Concernant le Niger, un contact a eu lieu lors de la journée contre l'échec scolaire organisée récemment par l'AFEV, il s'agit du collège Amadou Hampté Ba de Nyamey, qui offre aux exclus du système conventionnel une occasion de poursuivre (ou reprendre) leur scolarité. Le Collège a mis en place un cursus dans l'optique d'un cycle terminal de niveau collège. C'est un « collège de la seconde chance ». Il faudrait trouver ici des établissements qui puissent s'associer avec cette équipe et s'engager dans un partenariat éducatif. Des contacts peuvent être pris dans la région Basse Normandie et dans les Côtes d'Armor.

Par ailleurs, une demande nous a été adressée par un éducateur s'occupant d'enfants des rues, à Bamako, il nous faut une instance pour traiter de telles demandes et que nous puissions relayer ces demandes auprès de jumelages, de régions, départements et communes, d'associations, pour qu'il puisse y avoir des suites.

Retours du stage de Gaëlle Bessonnat, fait au Niger dans le cadre de sa formation universitaire Gestion de projet de développement en Afrique. Gaëlle a rédigé un rapport de stage qui sera rendu public après son évaluation. Les échanges portent sur sa perception des actions et de l'organisation du REPTA au Niger. Il semble important que les classes de la 2ème chance aient un référent qui puisse assurer un appui et un suivi réguliers. C'est une question à traiter avec le REPTA Niger. Les classes ont été mises en place pour 4 ans à partir de 2005, on arrive en fin de processus, il semble souhaitable, vu les situations rencontrées sur le terrain, de demander une prolongation d'un an. Mais il nous faut dès maintenant nous interroger sur les suites de cette expérience. C'est certainement un point qu'il faudra discuter avec les représentants du Ministère de l'éducation, qui devrait « intégrer » ces classes, et reprendre le système, voire l'étendre, en se tournant vers ses bailleurs de fonds (par exemple l'AFD). Le rapport de stage de Gaëlle nous servira à étayer un rapport que nous pourrions diffuser et communiquer aux autorités compétentes.

Sept classes de la 2ème chance ont été ouvertes de 2005 à 2006, il y a eu quelques problèmes pour

mettre en place les missions d'appui. Le mode d'intervention du GREF est intéressant puisque c'est un intervenant GREF qui suit une école pendant deux ans.

En conclusion, nous demanderons la possibilité de fonctionner une année supplémentaire.

Nous ferons le bilan faisant aussi ressortir les points faibles de cette expérience et posant la question du mode de financement. Gaëlle préparera une note (2 pages) résumant son rapport de stage et exprimant son regard personnel sur cette expérience.

Au Bénin, quelques difficultés ont été rencontrées, il semble qu'elles soient d'ordre politique. Le dossier ANJNB ne sera pas financé cette année, il est passé en commission, mais le blocage a eu lieu ensuite. Gaby se chargera de reprendre les contacts.

Le dossier « Fondation Air France » doit être finalisé, mais la procédure à suivre est de le refaire passer par le Bénin, de le remettre aux autorités politiques béninoises qui le soutiendront directement auprès d'Air France. Gaby se chargera de suivre ce processus.

Gérad Droz fait le point sur l'évolution concernant la petite enfance au Bénin, il y a une possibilité de massification, le Bénin pourrait s'orienter vers la mise en place d'une « école maternelle communautaire ». Le soutien de cette initiative des autorités béninoises pourrait tout à fait entrer dans les orientations du REPTA. Le REPTA Bénin a adressé son bilan, il faut maintenant prévoir une mission sur place, en incluant la question des TBI. Cependant, le REPTA n'est pas financé pour ces missions de suivi ou d'appui puisque les projets sont mis en place directement sous la responsabilité des membres. À l'avenir, il faudra que les membres prévoient une ligne budgétaire pour les missions REPTA dans leurs projets, pour que les choses soient clairement identifiées.

Pour le Bénin, le Burkina Faso, le Niger, les missions REPTA n'avaient pas été chiffrées, ni intégrées dans les budgets. Il n'y a pas eu de dossier en 2008. Il n'y a pas de programme d'activité REPTA, on peut envisager de prendre le risque et de rechercher des financements rapidement pour couvrir les charges liées à ces missions et activités du réseau. Pour la mission de suivi Niger, une demande sera faite à Tarbiya (en Bretagne) qui a reçu le versement des fonds pour les missions. Concernant la demande pour la mission REPTA au Bénin, le REPTA fera une avance au GREF, qui remboursera ultérieurement. Il nous faudra mettre en place des conventions en début d'action pour préciser ces questions à l'avenir.

Concernant Madagascar, nous devons reprendre contact avec les Collectivités territoriales, membres du REPTA, pour voir avec elles comment des missions REPTA (les pistes de travail ont été dessinées avec elles) pourraient être prises en charge ou comment nous pourrions nous associer à leurs propres missions.

En conclusion, il sera important de formaliser systématiquement une ligne budgétaire « missions REPTA France » dans les budgets des actions mises en place par les membres et partenaires. Le REPTA donne son label à ces actions, elles sont valorisées par le réseau et nous devons pouvoir assurer un suivi et une évaluation.

5) Dépliant du REPTA :

Jean Demotier présente la nouvelle plaquette du REPTA, quelques corrections de dernière minute sont faites.

6) Festival de l'eau CG 94 :

Présentation du Festival de l'eau organisé par le Conseil Général 94, le REPTA sera présent et tiendra un stand, le Fleuve Niger sera au coeur du festival. (Présentations de TBI à cette occasion).

7) JED 2008 Strasbourg :

Henri Vilette remplacera Roland Daval pour représenter le REPTA aux Journées Européennes du Développement qui se tiendront mi- novembre à Strasbourg.

8) Suivi des pays :

Le bureau doit s'organiser pour assurer le suivi par pays :

Gaby et Luc pour le Burkina Faso et le Niger,

Roland pour Madagascar,

Pour le Sénégal, le Mali, il nous faudra fixer les choses,

Roland et Henri reprennent contact avec la région Centre.

9) Convention de mise à disposition d'Henri Vilette :

Henri reprendra contact avec l'Inspection académique, nous devons signer une convention de mise à disposition et demander qui est l'Inspecteur en charge des « Mise à disposition ».

Un draft est proposé par Roland pour préciser les fonctions et les missions d'Henri. Il faudra préciser notamment ses missions concernant l'AREPTA. Henri aura un rôle d'animation du réseau, de même au niveau de l'AREPTA, un travail pourra être mené pour proposer des thèmes de réflexion et offrir aux adhérents des lieux d'implication en lien avec les questions qui traversent l'action du REPTA. Cela ira de pair avec l'implication du REPTA dans les groupes de travail de l'ADEA.

Dans la phase actuelle, l'important est la transmission d'informations lui permettant de démarrer. Il faudra préciser à partir du document proposé par Roland, le poste de « secrétaire technique » ou de « secrétaire exécutif » membre non élu du Bureau exécutif. Gaby et Henri prépareront une proposition sur les missions qui sera revu avec Roland, Luc et Mamadou.